

MAIRIE DE SAINT-BOIL

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 02 MARS 2010 à 20 heures 30.

Président : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

Secrétaire : Monsieur Laurent DEGIVRY.

Présents : MM. Joël DESSOLIN, Jérôme FABRE, Roland POTRAT, Laurent DEGIVRY, Hervé VERJUX, Jean-Louis SALIGNAT, Pierre FOURNET & Mmes Annie GELIN, Christine LABRY, Ginette JUSSELIN, Marie-Laure GUERRIER.

Absents : Néant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé :

- d'**approuver le compte-rendu de la séance du 09 février 2010** ;
- de voter, à l'unanimité, le Compte Administratif 2009 « Commune » dont les résultats sont les suivants :

Dépenses de Fonctionnement	309 127,88 €
Recettes de Fonctionnement	365 510,18 €
soit un excédent de	56 382,30 €

Dépenses d'Investissement	217 969,60 €
Recettes d'Investissement	153 586,66 €
soit un déficit de	64 382,94 € ;

après reprise des résultats antérieurs, **le résultat global de clôture de l'exercice 2009 est un excédent de 11 273,69 € ;**

- de voter, à l'unanimité, le Compte Administratif 2009 « Réseau d'Assainissement » dont les résultats sont les suivants :

Dépenses d'Exploitation	22 728,35 €
Recettes d'Exploitation	47 622,57 €
soit un excédent de	24 894,22 €

Dépenses d'Investissement	70 829,46 €
Recettes d'Investissement	44 563,32 €
soit un déficit de	26 266,14 € ;

après reprise des résultats antérieurs, **le résultat global de clôture de l'exercice 2009 est un excédent de 65 706,56 € ;**

- d'**approuver**, à l'unanimité, **les comptes de gestion 2009** « Commune » et « Réseau d'Assainissement » ;
- suite à la demande de « **Pôle Hébergement** » de **BLANZY**, de louer à cet organisme la salle annexe de la Salle des Fêtes pour l'accueil d'un groupe de personnes handicapées une fois par semaine et de fixer un forfait annuel de location de 150,00 €, de demander à « Pôle Hébergement » de contracter une assurance pour l'occupation de cette salle ;

.../...

- dans le cadre des **travaux d'assainissement du hameau d'Etiveau** (secteur sud), **d'accepter le prix de vente de la parcelle de terrain** (33 m²), soit 50,00 €, **pour l'installation de la pompe de relèvement des eaux usées** ; de demander à Me DE CONCHARD d'établir l'acte de vente et d'autoriser le Maire à le signer ;
- de **fixer le tour de garde des Elections Régionales** du dimanche 14 mars 2010.

La séance est levée à 1 heure 15.

Fait à SAINT-BOIL, le 05 mars 2010.

Le Maire,
J. DESSOLIN